



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62390>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-62390**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grenoble Alpes Metropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20004071500019

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1474884>

Identifiant interne de la consultation : 2024-TX-REG-0167

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (Dc1 ou forme libre) Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail Lettre de candidature (Dc1 ou forme libre) et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de groupement Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Certificats de qualifications pour les lots 1 et 2 : cf. article 6.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 09/07/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 40% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Construction d'une station de surpression sur adduction - Réservoir des Marcellines - Commune de Pont-de-Claix

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232150

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'ensemble des lots sera attribué à un seul opérateur économique. Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire. Construction d'une station de surpression sur adduction - Réservoir des Marcellines - Commune de Pont-de-Claix Lot 1 : Génie-civil, terrassement, soutènement et canalisations extérieures Lot 2 : Equipements, tuyauteries, pompage, contrôle commande

Lieu principal d'exécution du marché : Voie des Collines 38800 Le Pont-de-Claix 38800 - LE PONT-DE-CLAIX

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : 01 : Génie-civil, terrassement, soutènement et canalisations extérieures. Génie-civil, terrassement, soutènement et canalisations extérieures

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45232150

Lieu d'exécution du lot : Voie des Collines 38800 Le Pont-de-Claix

- **Description du lot** : 02 : Equipements, tuyauteries, pompage, contrôle commande . Equipements, tuyauteries, pompage, contrôle commande

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45317100

Lieu d'exécution du lot : Voie des Collines 38800 Le Pont-de-Claix

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire pour chacun des lots. Les candidats doivent fournir une attestation de visite (déclaration sur l'honneur) dans leur offre. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Conditions de visites : cf. article 6.2 Rc

Autres informations complémentaires : L'entité adjudicatrice pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Dans le cadre de la démarche qualité certifiée conforme à l'ISO 9001 de la régie assainissement, le titulaire est informé que le déroulement du marché pourra être évalué sur la base des critères objectifs portant sur la qualité des prestations et sur le respect des données contractuelles du marché. Dans le cadre de ses déplacements sur la partie du territoire de Grenoble-Alpes concernée par la Z.F.E. (cf. annexes du présent C.C.A.P), le titulaire du présent accord-cadre s'engage à respecter les dispositions de la Z.F.E. issues de l'arrêté n°19_AP00063. Des dérogations sont possibles (cf. annexes du présent C.C.A.P.). Pour plus d'information à ce sujet, veuillez-vous reporter au lien suivant : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/546-circuler-dans-la-zone-a-faibles-emissions-zfe.htm>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2024